

Arrêté de la DACS du 29 janvier 2009 portant désignation d'un magistrat chargé du ministère public devant une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes

NOR : JUSC0902102A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu l'article L. 822-7 du code de commerce ;

Vu l'article R. 822-35 du code de commerce ;

Vu l'arrêté du 30 mars 2007 portant désignation du magistrat suppléant chargé du ministère public devant la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Douai ;

Vu la proposition du procureur général près la cour d'appel de Douai en date du 19 janvier 2009,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Vinciane de Jongh, substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lille, est désignée pour exercer les fonctions de ministère public auprès de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de cour d'appel de Douai, en qualité de suppléante, en remplacement de M. Laurent Couderc, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

La directrice des affaires civiles et du sceau est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait à Paris, le 29 janvier 2009.

Pour la garde des sceaux, ministre de la justice et par délégation :

La sous-directrice du droit économique,

C. GUÉGUEN